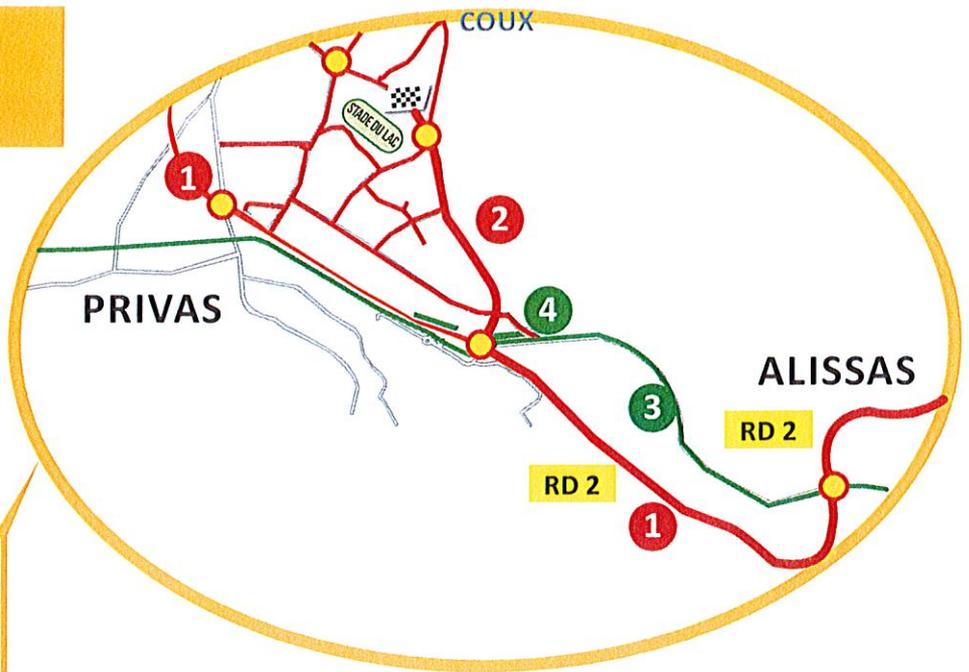


## 2/09 - ÉTAPE N° 5 GAP - LE TEIL - PRIVAS

### SUR L'ITINÉRAIRE

Les routes concernées sont fermées par tronçons. L'heure de fermeture est indiquée au début du tronçon. Routes rouvertes une heure environ après le passage du dernier coureur, sauf site d'arrivée à Privas (21 h).

**Le stationnement est interdit sur la chaussée sur l'ensemble du parcours.**



### PRIVAS VILLE ARRIVÉE

**1** RD2 - tronçon fermé à 03 h 00 (tolérance circulation sens Alissas/Privas entre 6 h 00 et 8 h 30)

**2** VOIES COMMUNALES fermeture le 01/09 à 20 h

**COMMUNE DE COUX** : interdiction de circuler et stationner entre RD104 et zone du lac de 8 h 30 à 19 h 30

**3 4** VOIE DOUCE : accès vélo depuis Privas et Vallée du Rhône et stationnement vélo

#### ARRIVÉE PRIVAS

 15 h 35  Arrivée prévue à partir de 17 h 19



### LÉGENDE

-  Caravane
-  Courses (prévision moyenne kilométrique la plus rapide)
-  Fermeture de routes

**CONSULTER LES INFOS SÉCURITÉ CI-CONTRE**

